



## MAIRIE DE GERVANS

# Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents :** M. Jean Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, M. Christian DELAS, M. Gilles JUVEN, M. Daniel HUGOUD.

**A donné procuration :** Mme Valérie BOURGEAT à M. Pascal CLAUDEL  
M. Dominique BRUNEL à M. Gilles JUVEN  
M. Olivier MANEVAL à M. Nicolas BAUGIRAUD  
M. Jean Marc KEHRWILLER à M. Jean Sébastien GUIER  
M. Sauveur CATALANO à Mme Corinne CHEVAL

**Date de la convocation :** 09 mars 2018

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h00

- M. Jean Sébastien GUIER est nommé secrétaire de séance.

### 1) APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

- Procès-verbal du 18 décembre 2017

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

- Procès-verbal du 16 janvier 2018

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

### 2) DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire informe le conseil municipal de la décision prise par délégation:

- **Analyse de la Qualité de l'air**

Signature avec le laboratoire départemental d'analyse, pour la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (Q.A.I) à l'école de Gervans.

Le devis initial était de 2248.80€ TTC. Suite à la mutualisation des contrats avec ARCHE Agglo, le laboratoire départemental d'analyse a fait une remise de 20% sur le devis initial ce qui ramène le coût de celui-ci à 1799,04€ TTC.

### **3a) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017**

En préambule, M. le Maire lit l'Art. L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule : « **Le Conseil Municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote** »

M. le Maire appelle ensuite, parmi les membres présents, à une candidature pour présider la présentation des Comptes administratifs.

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances propose sa candidature.

#### **Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

M. le Maire remet à l'ensemble du Conseil Municipal, le document de synthèse élaboré par la commission Finances, celui-ci détaille :

- Les comptes administratifs de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices 2017
- Les comptes de gestion de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices 2017
- Les budgets primitifs 2018 de la Commune – de l'Assainissement – du Multiservices
- Les subventions
- Les prêts en cours

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances, fait lecture au Conseil Municipal, des documents synthétiques des comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2017 par la perceptrice de St Vallier suivants :

- Compte de gestion de la Commune

	<b>Section d'Investissement</b>	<b>Section de Fonctionnement</b>
<b>Recettes</b>	211897,78€	532261.29€
<b>Dépenses</b>	271965,75€	492137.38€
<b>Résultats</b>	<b>-60067.97€</b>	<b>40123.91€</b>

	<b>Résultats de clôture 2016</b>	<b>Résultats d'exercice 2017</b>	<b>Résultats de clôture 2017</b>
<b>Investissement</b>	134587,34€	-60067,97€	<b>74519,37€</b>
<b>Fonctionnement</b>	40011,46€	40123,91€	<b>80135,37€</b>

- Compte de gestion de l'Assainissement

	<b>Section d'Investissement</b>	<b>Section de Fonctionnement</b>
<b>Recettes</b>	25686,38€	58454,53€
<b>Dépenses</b>	31195,73€	53944,95€
<b>Résultats</b>	<b>-5509,35€</b>	<b>4509,58€</b>

	<b>Résultats de clôture 2016</b>	<b>Résultats d'exercice 2017</b>	<b>Résultats de clôture 2017</b>
<b>Investissement</b>	-19818,20€	-5509,35€	<b>-25327,55€</b>
<b>Fonctionnement</b>	16198,42€	4509,58€	<b>20708,00€</b>

- Compte de gestion du Multiservices

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
<b>Recettes</b>	11021,35€	7384,67€
<b>Dépenses</b>	7300,22€	8937,67€
<b>Résultats</b>	<b>3721,13€</b>	<b>-1553,00€</b>

	Résultats de clôture 2016	Résultats d'exercice 2017	Résultats de clôture 2017
<b>Investissement</b>	3467,43€	3721,13€	<b>7188,56€</b>
<b>Fonctionnement</b>	9017,47€	-1553,00€	<b>7464,47€</b>

M. Le Maire soumet ces comptes de gestion 2017 au vote d'approbation

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

### **3b) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances, fait lecture au Conseil Municipal, des documents synthétiques suivants:

- Le compte administratif de la Commune 2017
- Le compte administratif de de l'Assainissement 2017
- Le compte administratif du Multiservices 2017

M. le Maire ne prend pas part au vote, il quitte la salle. M. Philippe MILAN Adjoint aux finances soumet ces comptes au vote.

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

### **3c) BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **566813,00 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **149654,74 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

### **3d) BUDGET PRIMITIF 2018 ASSAINISSEMENT**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **72300,00 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **48338,58 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

### **3e) BUDGET PRIMITIF 2018 COMMERCE MULTI-SERVICES**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section de Fonctionnement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **16936,47 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

M. Philippe MILAN Adjoint aux finances fait lecture des tableaux détaillant les dépenses et recettes pour la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont équilibrées pour un montant total de **18212,56 €**.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

### **3f) SUBVENTIONS 2018**

M. le Maire fait lecture du tableau détaillant les subventions 2018. M. le Maire propose d'ajouter une subvention pour l'association BACKSTAGE et de leur allouer la somme de 300€. La somme totale est de 17300€.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal**

### **3g) TRAVAUX DE L' AD 'AP**

- **Devis Entreprise DELHOME**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de l'entreprise DELHOME pour agrandir la porte entre la salle de la Mairie et le WC. En effet les portes doivent être l'une en face de l'autre avec un dégagement de 1.70m. La proposition est de : **1620,00 € HT**

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

- **Devis TP Réalisation**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de l'entreprise TP Réalisations pour l'entretien de la voirie. Ce devis comprend la remise en état de la chaussée de la limite de Commune avec Erôme la route des Planards, la route des blancs jusqu'à la rue du Centre, rue du Rhône et la route des Creux. La proposition est de : **18817,50€ HT**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que la DIR CENTRE EST va procéder à la réfection du tapis de la RN7 du Pont de Crozes jusqu'à la sortie nord d'Erôme cela représente environ 4km. Il a été demandé un devis à l'entreprise TP Réalisations pour la mise aux normes PMR des passages piétons sur la RN7. La proposition est de : **4964 € HT**

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

### **3h) DATE DE LA FIN DE LA REGIE ELECTRIQUE**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que la reprise de l'exploitation du réseau basse tension par la Régie SDED GERVANS initialement prévu le 1<sup>er</sup> avril 2018 est repoussée au plutôt le 1<sup>er</sup> octobre 2018 suite au retard administratif. M. le Maire propose de prendre une nouvelle délibération qui fixe la date de fin de la Régie au 31 décembre 2018.

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

### **3i) PLH 2018-2023 ARCHE Agglo**

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place du PLH 2018-2023 par la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo. Ce projet de PLH a été élaboré en collaboration avec les communes, les services de l'Etat et le SCOT à l'occasion de plusieurs instances. Le PLH est décliné en trois parties : le diagnostic, les orientations et un plan d'action. Il définit la politique de l'habitat avec les grands enjeux tels que le rythme de production, la mixité sociale, la consommation de ressources foncières, l'amélioration du parc existant et la prise en compte des besoins des publics spécifiques. Le PLH est construit sous forme de 6 axes.

**Accord à l'unanimité du Conseil municipal**

*La séance est levée à 21h30*

**Le Secrétaire de Séance**  
**JS.GUIER**

**Le Maire**  
**P.CLAUDEL**